

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2013

Réception par le Prefet : 17/09/2013

Publication : 20/09/2013



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2013-8-2-3

Séance du vendredi 13 septembre 2013

AIDE EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HOTES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-2-1 du 6 décembre 2012 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne son accord sur l'attribution de subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 87 500€ ;
- décide de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2014, la durée de validité de l'aide attribuée à Mme Christiane GUTH lors de la Commission Permanente du 8 juillet 2011 ;
- décide de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 SEPTEMBRE 2013**

**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
PROGRAMME 2013**

Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
M. FREY Marc Création d'un meublé de tourisme à ASPACH-LE-BAS HEB04200	35 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label "tourisme et handicap"	8 750€ (plafond)	Gîtes de France	1
Mme STAEHLY-GOMES Rosalie Création d'un meublé de tourisme à BERGHEIM HEB04201	35 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label "tourisme et handicap"	8 750€ (plafond)	Gîtes de France	1
M. GREDER Alain Création d'un meublé de tourisme à PFAFFENHEIM HEB04202	35 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label "tourisme et handicap"	8 750€ (plafond)	Gîtes de France	1
Mme BRAVIN Oriana Création d'un meublé de tourisme à RIBEAUVILLE HEB04203	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Clévacances	1
Mme SLIWA Béatrice Création d'un meublé de tourisme à RAEDERSDORF HEB04204	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1

Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
Mme DUCHENE Marie-Ange Création d'un meublé de tourisme à HIRSINGUE HEB04205205	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
Mme ANCEL Brigitte et M. DOTTORE Jean Création de 2 meublés de tourisme à AMMERSCHWIHR HEB04206	70 000 € (plafond)	20 %	14 000 € (plafond)	Gîtes de France	2
Mme GAROT Annie Création de 3 meublés de tourisme à PFAFFENHEIM HEB04207	105 000 € (plafond)	20% + 5% maj. Label "tourisme et handicap"	26 250 € (plafond)	Gîtes de France	3
Total	385 000 €		87 500€		11

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.